

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2007

Présents : J.ARCAS (Conseil Général), JN.BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb & Taurou), M.BOUBIS (CdC Lirou-Canal), F.BARSSE (Bédarieux), F.BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), Y.CASSILI (CdC Les Monts d'Orb), A.CLAVERIA (Commune Bédarieux), M.A.EDO (CdC Les Monts d'Orb), D.CALMETTE (CdC Orb-Jaur), A.CLAVERIA (Bédarieux), MA.EDO (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), M.GIL (CdC Orb & Taurou), C.GINESTE (CdC Avène-Orb-Gravezon), B.GRASSET (CdC Saint-Chinianais), J.HUC (CdC Coteaux & Chateaux), M.OLMOS (CdC Minervois), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb & Taurou), M.VIGUIER (CdC Lirou-Canal).

Excusés: C.FRANCES (CdC Saint-Chinianais) représenté par F.BOUTES, Y.FRAÏSSE (CdC Le Minervois) représenté par J.ARCAS, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par F.BARSSE, R.TASSIS (Commune Poujol/Orb) représentée par JL.FALIP.

Assistaient également à la réunion: P.PEYRARD (Trésorerie Saint-Pons), F. BASCOUL (Conseil de Développement), J.BASSEDE, M.ISIDRO, C.ROGER, A.GALIBERT, O.BARTHELEMY, S.HERPSON, G.LECORPS, L.TKACZUK, M.PIMENTA (Pays HLV).

* * *

Francis Boutes, Président du Syndicat Mixte, accueille les participants ; le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Préalablement à l'examen des rapports proposés au Comité Syndical, le Président informe l'assemblée de la remise en séance de deux rapports relatifs, d'une part, aux indemnités du receveur municipal, et, d'autre part, au Conseil de Développement. Par ailleurs, le rapport 2007-12-08 fait l'objet d'un amendement.

Aucune opposition n'étant formulée, ces rapports sont inscrits à l'ordre du jour.

Il est procédé à la validation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 15 octobre 2007. Celui-ci est adopté à l'unanimité (**Rapport 2007-12-01**).

1 – Rapports à l'ordre du jour du Comité Syndical

Rapport 2007-12-02 : Adoption du Budget Primitif 1008 : Le projet de budget primitif 2008, s'élevant à 2.666.354 € en recettes et dépenses, dont 2.555.254 € au titre de la section de fonctionnement et 111.100 € au titre de la section d'investissement, est adopté à l'unanimité.

Rapport 2007-12-03 : Appel à contribution statutaire auprès du Conseil Général : Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 2007-12-04 : Montant et modalités de versement des participations des membres du Syndicat Mixte : L'assemblée adopte à l'unanimité le principe et les modalités de versement des participations au Syndicat Mixte, qui s'élèvent à 5 € par habitant, comprenant la participation statutaire (3,5 €/habitant, inchangée) et la participation au suivi-animation de l'OPAH-RR (1,5 €/habitant).

Rapport 2007-12-05 : Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie territoriale : Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 2007-12-06 : Projet Pays 2013 : l'assemblée adopte à l'unanimité les orientations et propositions faites au titre du projet pluri-annuel 2008-2013 du Pays, qui se décline en vingt-cinq enjeux et soixante-quatre mesures. Ces mesures seront déclinées dans les avenants annuels du Contrat Région-Département-Pays et dans le Contrat de Projet Etat-Région.

Rapport 2007-12-07 : Projet Pays 2013 – Position du Conseil de Développement : l'assemblée syndicale prend acte de la position du Conseil de Développement sur le projet de développement territorial à l'horizon 2013, position exprimée sous forme d'un avis global et transversal, complété par des avis thématiques.

Rapport 2007-12-08 : Programme européen Leader + : le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- la modification du plan de financement des opérations "Conception et édition d'un guide gastronomique" et "Coordination du projet", pour lesquelles la subvention Leader passe, respectivement, de 7.000 à 13.000 €, et de 7.470 à 11.045 € ;
- la réalisation d'opérations nouvelles :
 - "Plan Marketing Tourisme Vigneron", pour un coût total de 72.956 €, une aide Leader de 37.952 € et une subvention du Département de 23.048 €,
 - "Rédaction des argumentaires de guides touristiques", pour un coût total de 13.000 €, une aide Leader de 5.000 € et une subvention du Département de 5.000 €

Ce rapport fait l'objet d'un amendement, qui porte sur :

- une demande de subvention auprès du Ministère des Affaires Etrangères, au titre de la coopération décentralisée, pour un montant de 23.801 € afin de contribuer à la réalisation du programme "Couleurs de fleurs de Méditerranée". ; le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette demande de financement ;
- les orientations de la candidature du Pays à l'appel à projets Leader 2008-2013, orienté autour du soutien au tourisme d'itinérance sur le territoire du Pays, pour un coût d'objectif de l'ordre de 4,2 millions d'euros, avec une subvention européenne de l'ordre de 2 millions d'euros ; le Comité Syndical approuve également à l'unanimité cette opération.

Rapport 2007-12-09 : Opération collective de modernisation : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de cette opération collective (ex- ORAC/Charmes) déclinée en treize actions et le plan de financement proposé, à hauteur de 986.300 €, avec des cofinancements sollicités auprès de la Région à hauteur de 147.120 € et du Département pour le même montant.

Rapport 2007-12-10 : Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité : le Comité Syndical agréé à l'unanimité le principe et les modalités d'indemnisation de conseil et de confection de documents budgétaires, conformément aux textes en vigueur.
(Rapport remis en séance).

Rapport 2007-12-11 : Programme Pays 2013 – Réponse du Syndicat Mixte au Conseil de Développement : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le contenu de la réponse aux observations du Conseil de Développement sur le projet Pays 2013 (Rapport 2007-12-07) .
(Rapport remis en séance).

2 – Questions diverses

Aucune question diverse ne se posant et l'ordre du jour étant épuisé, Francis Boutes clôture la séance à 19h00.

* * *

Le Président

Francis BOUTES